

**Offre spéciale**  
**PROFITEZ D'UN MOIS GRATUIT**  
**Du 19 octobre au 2 décembre 2022 inclus**

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

APRIL vous offre 1 mois gratuit sur [www.april.fr](http://www.april.fr) :

**1 mois offert sur votre cotisation  
complémentaire santé, prévoyance privée et prévoyance professionnelle  
pour toute nouvelle souscription en ligne  
conclue entre le 19 octobre 2022 et le 2 décembre 2022 inclus**

Cette réduction sera directement appliquée sur votre appel de cotisation le 1<sup>er</sup> mois plein suivant la prise d'effet du contrat.

## LES PRODUITS CONCERNÉS



### ● Santé du Particulier

- APRIL Santé
- APRIL Tranquillité Santé

## LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour les produits concernés, la réduction est accessible aux adhérents qui remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- exerçant une activité non salariée
- âgés de plus de 58 ans
- exerçant dans la Fonction Publique d'Etat / Hospitalière / Territoriale
- ayant le statut de Frontalier Suisse (c'est-à-dire ayant leur résidence principale en France mais exerçant sur le territoire Suisse)
- exploitants agricoles

**Contrats co-conçus et gérés par APRIL Santé Prévoyance et assurés par :**

**AXERIA Prévoyance** : APRIL Tranquillité Santé

**IDENTITÉS MUTUELLE** : APRIL Santé